

de nous tous, car nous disposons des choses du monde non plus selon nos caprices, nos appétits et même nos besoins, mais suivant la volonté positive du Très-Haut.

Jeûne, nous dit saint Chrysostome, afin de ne plus pécher. C'est bien l'effet du jeûne, de nous préserver de nouvelles chutes. L'Église le chante dans sa préface du Carême : *Qui corporali jejuniō vitia comprimis* : Seigneur, par le jeûne corporel vous étouffez en nous le vice, comme par l'abondance des mets nous excitons en nous les passions. L'amour de soi, la colère, l'orgueil, la luxure, tous les vices, en un mot, s'échappent avec violence comme un fleuve débordé d'une chair engraisnée et choyée, mais tous les instincts de la mauvaise nature sont réprimés et contenus par le jeûne qui attire la vertu de Dieu : *Mentem elevas, virtutem largiris et præmia*. Il élève notre esprit, il nous obtient la vertu, il nous mérite la récompense. Nous ayant obtenu la grâce d'en-Haut, comme dit saint Chrysostome, il nous aide à conserver ce trésor précieux que le démon ne cherche qu'à nous enlever : *jejuna ut accipias, jejuna ut permaneat que accepisti*.

Dirais-je, chers Tertiaires, que dès lors, aucun de vous n'est dispensé du jeûne ? Non. Il y a parmi vous des femmes faibles ou malades, des mères de familles chargées d'enfants, des jeunes filles qui travaillent péniblement pour l'entretien de leurs vieux parents : il y a parmi nos frères des ouvriers condamnés à un rude travail ou des hommes de bureau astreints à une tâche fatigante pour l'esprit. Ils seront peut-être les premiers à vouloir faire intégralement leur Carême : eh bien ! non. Qu'ils exposent leur situation à leur confesseur, et ils seront dispensés si leur situation même ne les dispense pas évidemment.

Mais qu'ils se compensent alors par le jeûne spirituel qui s'impose à tous, et que le Séraphique Père recommande spécialement à ceux qui ne peuvent jeûner corporellement.

Le jeûne spirituel refrène non seulement la bouche, mais tous les sens extérieurs et intérieurs, c'est la mortification générale, sans laquelle le jeûne corporel ne serait qu'une hypocrisie ou une illusion : « Qu'importe, dit saint Augustin, que les jeûnes fassent pâlir votre visage si la haine et l'envie dessèchent votre âme ? » et saint Basile : « Celui-là ne remplit pas le précepte, qui ne mange pas de la viande, il est vrai, mais ronge son frère ; qui s'abstient de vin, mais vomit des

injures, qui ne
née en procès,

C'est dire qu
mais suivant s
manus, et omni
mains et tous
vol, de l'usure
spectacles, les
s'interdisant
mais même ceu
les, en se ferma
minée et coup
mettant un frei
vaine, — le co
mollesse et des

C'est là que
tu vas te faire
temps. » Mais
roulant tout e
drez triomphale
Dieu : plus les
acquiert de vig
donc réellemen